

Militaire : un métier comme un autre ?

Julien DUTHU | Le capitaine de corvette Julien Duthu est actuellement stagiaire au Collège interarmées de défense (CID).

La France est engagée militairement dans plusieurs théâtres d'opérations dont l'Afghanistan. Des événements récents y ont rappelé qu'envoyer des militaires en opérations « de guerre » comporte des risques, qu'il faut assumer : la mort fait partie intégrante du combat militaire. Au lendemain de l'accrochage de troupes françaises, à Uzbinkhan, faisant dix morts en août 2008, bon nombre de commentateurs de toutes provenances ont révélé que cette réalité n'est en fait pas acceptée.

Le métier militaire est banalisé

Aujourd'hui, faire référence à la guerre et à ses combats met mal à l'aise tant ce mot heurte nos consciences de Français habitués à vivre au sein d'une Union européenne en paix. Or, l'essence de ces opérations renvoie directement à la spécificité même du métier de militaire. Notre difficulté à en saisir l'essence provient sans nul doute du fait que la perception que nous en avons est brouillée : la guerre a déserté nos horizons intellectuels. Ce constat, qui n'est pas nouveau, en soulève un autre, plus diffus mais aux conséquences profondes : le métier de militaire se banalise.

Le militaire est tout autant victime que responsable de cette banalisation

Quels sont les facteurs d'évolution qui conduisent à cette situation ?

Les missions des armées sont aujourd'hui plus larges et diversifiées et se déroulent majoritairement hors des références nationales, dans un cadre d'action coalisé, allié, européen ou sous l'égide de l'ONU. Elles se traduisent par une présence durable sur le théâtre d'opérations et comprennent de plus en plus des opérations de maintien de la paix, de sécurité civile ou de service public. De telles missions ont entraîné une certaine confusion sur le sens de l'action militaire. En particulier, les opérations des « soldats de la paix », sans recours à la force et aux objectifs souvent insuffisamment définis, ont induit comme une forme d'inhibition chez les militaires. Nous devons retrouver la finalité de l'emploi de la force. Ce rapport

à la force, qui demeure par essence dérogoire au regard des normes de nos sociétés, est aujourd'hui encore ce qui fonde la spécificité du métier militaire.

Le métier militaire et son environnement ont eux-mêmes évolué. Les dynamiques de carrière se sont transformées : sans nier la réalité toujours vivace des vocations, un nombre croissant de militaires de tous grades reconnaît souhaiter acquérir une première expérience professionnelle avant d'envisager, comme pour tout autre métier, une deuxième carrière cette fois civile. Dans ce domaine, les contraintes de recrutement dans les armées sont devenues telles que les messages que celles-ci délivrent dans les bassins d'emplois ou lors de Journées d'appel de préparation à la défense (JAPD) estompent parfois délibérément la spécificité du métier de militaire présenté comme un emploi semblable à tout autre. Les valeurs « Honneur » et « Patrie » sonnent-elles toujours juste ? Qui parle encore de « Servitude et grandeur militaires » ?

Parallèlement, la société a aussi évolué, de l'adhésion post-1945 à la nécessité militaire à la quasi-hostilité des années 60-70 jusqu'à une certaine sympathie aujourd'hui qui révèle en fait une incompréhension plus large du fait militaire : la société civile ne connaît plus ses forces armées. Or, l'image publique de l'armée est actuellement excellente comparée aux autres institutions. Paradoxalement, ce résultat positif contribue à banaliser l'armée dans l'opinion publique en la faisant entrer dans la comparaison avec d'autres institutions, n'en faisant donc plus une exception. Cette spécificité, bien réelle, est *de facto* moins perçue. Dans un contexte d'opérations marquées par le concept de guerre « zéro mort », l'image du métier des armes à caractère exceptionnel est-elle d'ailleurs encore reconnue par l'ensemble de notre société entièrement orientée vers la paix ? Si la spécificité militaire est liée à l'usage organisé et discipliné de la force, le métier des armes n'est pas un métier comme les autres : le militaire reste celui qui côtoie la mort. À cela s'ajoute le poids désormais considérable de l'opinion publique, là où le devoir de réserve restreint la présence du fait militaire dans les médias aux rares journalistes traitant des questions de défense. Ainsi, l'image que les militaires ont d'eux-mêmes n'est plus partagée par l'ensemble de la société. Enfin, il convient de noter que le poids judiciaire contribue à sa manière à la banalisation de l'état militaire. Les évolutions dans l'environnement global de l'institution militaire, en son sein comme à l'extérieur, accroissent donc ces décalages que la fin de la conscription a catalysés. Nos décideurs politiques sont de moins en moins sensibilisés aux problématiques de défense. Le nombre d'élus ayant aujourd'hui une connaissance réelle du milieu militaire est très faible.

La spécificité militaire doit être réaffirmée, non par plaisir de se démarquer du reste de la société, mais pour rappeler et comprendre cette particularité qui appelle à une plus grande exigence. Ainsi le chef d'état-major des armées, déclare-t-il en 2009 qu'« une de mes préoccupations est le risque de banalisation de l'état militaire [...] et que dans un conflit dur, mon souci est d'avoir des militaires vraiment prêts à répondre aux exigences de l'état militaire. [...] Un pays qui ne serait

plus concerné par sa sécurité, mais exclusivement par des préoccupations individuelles, serait menacé ».

La Nation affaiblie : la résilience doit s'éduquer

Cette tendance à la banalisation du métier des armes, par la méconnaissance et l'atténuation de ses spécificités, fragilise donc l'outil militaire et finalement affaiblit la Nation.

La conduite de la guerre requiert la trinité bien connue : volonté politique, armée aguerrie, adhésion et soutien du peuple. Il faut redouter l'atrophie de l'un des trois volets du triptyque car la réussite des opérations militaires en dépend. La responsabilité d'engager des hommes au combat n'a de sens que si la Nation a le courage d'en accepter le prix ; courage qui, s'il ne va pas de soi, peut et doit être éduqué. L'action militaire reste fondamentalement un outil aux mains du politique ; les débats parlementaires sur nos engagements extérieurs participent de cette responsabilité comme de cette éducation.

Le *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale* (qui mentionne l'éventualité d'une guerre classique) a mis en avant le principe de résilience de la Nation comme l'un des piliers de la stratégie de défense. Les militaires ont le devoir de maintenir au plus haut niveau l'efficacité opérationnelle de l'outil qui leur est confié. Ils doivent aussi veiller à conserver le soutien de la Nation autant qu'à promouvoir dans l'opinion publique ce qu'implique la spécificité du métier des armes : donner ou recevoir la mort pour une cause qui les transcende et pour que d'autres puissent vivre dans la paix, la justice et la liberté. Cela n'est pas évident ; aussi doivent-ils s'y préparer, comme ils doivent y préparer les jeunes citoyens qui, chaque année, rejoignent les rangs des armées. En découle de surcroît l'exigence pour nos concitoyens d'accepter que les opérations de guerre, aussi violentes et tragiques soient-elles, demeurent une réalité à laquelle il convient de faire face. Les valeurs de courage et de solidarité sont inhérentes au métier de militaire : la société civile doit aussi les développer en elle. Il importe que cette exigence soit relayée et entretenue par l'armée, les représentants de la Nation et les élites publiques, mais aussi par les médias. Toutes ces responsabilités sont fondamentales ; chacun en porte sa part.

« Là où il y a une volonté, il y a un chemin »

Pour reprendre la citation d'Edward Whymper (alpiniste britannique du XIX^e siècle) : « *Where there's a will there's a way* », plusieurs pistes méritent alors d'être explorées.

Les militaires doivent venir davantage au contact de leurs concitoyens, de la Nation. La crédibilité de leur argumentaire est en jeu. Un premier moyen peut

être d'accroître leur visibilité dans les médias, en particulier la presse écrite. Le devoir de réserve n'interdit pas l'expression ni la réflexion individuelles et ne peut donc être le seul prétexte à leur faible présence dans les canaux d'information. Aux armées de faire valoir à bon escient leur intelligence sur le terrain des médias pour rappeler sans excès à l'opinion publique les spécificités de l'action militaire. Il convient par ailleurs de se demander si la communication institutionnelle du ministère de la Défense est elle-même bien ajustée et suffisamment « proactive », en interne et vers l'extérieur, notamment en ce qui concerne l'éducation de la résilience. Parallèlement, un autre moyen est aussi de faire porter l'effort sur la visibilité des militaires au sein des autres ministères, voire de grandes sociétés nationales. Peut-on envisager d'accroître la mobilité des officiers des états-majors en les insérant dans des postes hors défense, et réciproquement, si cela est compatible avec les intérêts des armées et les cursus de carrière de chacun ?

Au-delà, les armées doivent par-dessus tout s'efforcer de bannir tout déni de l'éthique militaire, terreau du processus de banalisation. Il leur faut donc réfléchir sur ce que de nos jours impliquent en termes d'exigence des valeurs telles que l'honneur, la discipline, l'excellence, la solidarité, la patrie. Pour autant, il ne s'agit pas de s'y retrancher dans un refuge cloisonné. Au contraire, la nation française évolue, son armée doit s'adapter en conséquence. Elle le doit d'autant plus que les opérations multinationales requièrent une approche globale de la résolution des crises. Les militaires français opèrent aux côtés de nombreux acteurs qu'il faut coordonner : militaires d'autres nationalités, diplomates de toutes origines, industriels, ONG, etc. Il faut donc aussi réussir à définir la place que les militaires doivent occuper dans de telles opérations, posant ainsi la question de l'évolution du rôle des armées. Les soldats engagés en opérations extérieures sont porteurs de la voix de la France. Le président de la République déclarait, lors d'une récente cérémonie militaire aux Invalides, « qu'ils sont le fer de lance de notre diplomatie, de notre sécurité, de notre honneur et de notre rang ». Cette réalité doit imprégner l'action de tout soldat, elle ne doit pas rester ignorée des Français d'aujourd'hui.

Faut-il alors revenir à une forme de service national ou de service civil obligatoire ? Les évaluations ont conclu à un coût financier quasiment rédhibitoire s'il était généralisé comme dans son ancienne formule. Une option *a minima* consisterait donc à inclure, dans la scolarité des grandes écoles réputées alimenter les corps de l'État, un mois « d'immersion » dans des unités opérationnelles des armées : au-delà des enjeux de la défense, ces élèves découvriraient les réalités du monde militaire et sa population. Pour les étudiants des autres écoles, le volontariat serait accepté. En école, des formations communes sont aussi envisageables, en modules ciblés ou encore au travers de colloques de réflexions. Dans le même esprit, les JAPD, d'une durée portée à une semaine, s'accompagneraient d'un volet plus opérationnel (par exemple deux jours en mer sur un bâtiment de combat de la Marine nationale). Enfin, gage de profondeur et de cohérence, les programmes de l'Éducation nationale devraient comprendre quelques présentations des enjeux

de la défense et de la sécurité nationale ainsi que les missions des armées qui en découlent. Sur ce point, les médias, en particulier télévisés, ont aussi leur part de responsabilité dans l'éducation des Français et viendraient utilement en complément. À ce titre, à l'instar des fréquentes émissions diffusées aux heures de grande écoute sur les chaînes de la télévision britannique, il s'agirait aussi de « montrer la guerre » dans ses enjeux, certes, mais aussi dans sa réalité avec le sacrifice de nos compatriotes faisant don de leurs vies à leur pays. Guerres mondiales, Balkans, Tchad, Liban, Afghanistan, lutte contre la piraterie... Autant d'exemples de nature à renforcer l'adhésion du citoyen français et sa reconnaissance de l'engagement de nos soldats pour plus de paix et de sécurité.

Ainsi, en concluant avec les propos du président de la République « le dévouement (militaire) doit fortifier en chaque Français l'amour et le service de la France ».